



CHARTE UNIVERSITAIRE ERASMUS ELARGIE (STAGES D'ETUDIANTS UNIQUEMENT) Formulaire de candidature

Date limite de soumission de la candidature: 28/11/2008

254421-IC-1-2009-1-FR-ERASMUS-EUCP-1

Type de Charte Universitaire Erasmus pour laquelle vous posez votre candidature:

Standard

Elargie (stages d'étudiants uniquement)

Elargie (Charte Standard et stages d'étudiants)

Numéro de référence de Charte Universitaire Erasmus précédente (si c'est le cas) :

XXXXXX-IC-1-200X-1-XX-ERASMUS-EUC-1

Langues de la correspondance: FR

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) (langues officielles UE): FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit être fourni aussi dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la stratégie Erasmus (si applicable) (anglais, français ou allemand) pas applicable

Profil de l'établissement

A.1. Identification de l'établissement candidat

Dénomination officielle complète de l'établissement en langue nationale	LYCÉE BELLEPIERRE
Traduction de cette dénomination en langue anglaise	BELLEPIERRE COLLEGE
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2008
Adresse Internet	http://www.lyceebellepierre.fr

A.2. Identification du représentant légal

Nom et prénom du représentant légal de l'établissement (Chef d'Etablissement)	DANIEL PAYET		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	Proviseur	Sexe	Masculin
Département / unité	LYCÉE BELLEPIERRE		
Fonction officielle au sein de l'établissement	PROVISEUR		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+ 33 (0)2 62 90 73 25		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33 (0)2 62 90 73 39		
Courrier électronique (seulement une adresse)	ce.9741046U@ac-reunion.fr		
Adresse légale de l'établissement	RUE GASTON MONNERVILLE BP 765 97475 SAINT DENIS CEDEX FR, France		

A.3. Coordinateur Erasmus

Nom et prénom	PHILIPPE MARCINIAK		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	Proviseur adjoint	Sexe	Masculin
Département / unité	FORMATIONS POST-BACCALAURÉAT		
Fonction officielle au sein de l'établissement	PROVISEUR ADJOINT		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+ 33 (0)2 62 90 73 25		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33 (0)2 62 90 73 39		
Courrier électronique (seulement une adresse)	Philippe.Marciniak@ac-reunion.fr		
Adresse pour la correspondance	RUE GASTON MONNERVILLE BP 765 97475 SAINT -DENIS CEDEX FR, France		

A.4. Données statistiques sur l'établissement candidat

<i>Les chiffres demandés ne concernent que l'enseignement de type supérieur</i>				
Année de création de votre établissement			1992	
Niveau des diplômes délivrés:				
Diplômes de premier cycle			Oui	
Diplômes de deuxième cycle			Non	
Diplômes à un seul échelon			Non	
Diplômes de troisième cycle (sans doctorat)			Non	
<u>Diplômes de doctorat</u>			Non	
Nombre d'étudiants inscrits en 2007/2008 dans un programme d'enseignement supérieur	Temps partiel		Temps plein	480
Nombre d'étudiants diplômés en 2007/2008	Premier cycle			168
	Deuxième cycle			
	Diplômes à un seul échelon			
	Diplômes de troisième cycle (sans doctorat)			
	Diplômes de doctorat			
Nombre d'enseignants (total) en 2007/2008				80
Nombre d'enseignants (en équivalent temps plein) en 2007/2008				40
Nombre de membres du personnel administratif (en équivalent temps plein) en 2007/2008				7
Parmi ce personnel administratif, nombre de personnes qui travaillaient directement dans le domaine des relations internationales ou européennes en 2007/2008 (en équivalent temps plein)				1
Première année de participation au programme Erasmus avec un cofinancement de la Communauté Européenne				

B**Respect des principes fondamentaux**

L'établissement s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants:

OUI

01 La mobilité ne peut s'effectuer que dans les limites des accords antérieurs entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent;	<input checked="" type="checkbox"/>
02 Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.	<input checked="" type="checkbox"/>
03 Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants	<input checked="" type="checkbox"/>
04 Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
05 Promouvoir et assurer la visibilité des activités soutenues par le programme Erasmus	<input checked="" type="checkbox"/>
06 Publier dans l'institution la Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS)	<input checked="" type="checkbox"/>
07 Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie	<input checked="" type="checkbox"/>

C QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

1.a Question de reconnaissance: Allez-vous utiliser des ECTS (transfert d'unités de cours, contrats d'apprentissage, équivalence des diplômes) pour faciliter la reconnaissance universitaire des périodes d'étude Erasmus à l'étranger?

- dans tous les départements/ facultés Non
- dans certains départements/ facultés Oui

1.b Question de reconnaissance: Votre établissement utilisera-t-il des ECTS comme système interne de capitalisation d'unités de cours?

- dans tous les départements/ facultés Non
- dans certains départements/ facultés Oui

2. Supplément au Diplôme

Votre établissement accorde-t-il un Supplément au Diplôme? Oui

3. Aide à la mobilité du personnel enseignant: Quelles dispositions seront prises pour faciliter et encourager la mobilité du personnel enseignant Erasmus?

- a) Aide financière supplémentaire de la part de votre établissement Oui
 - b) Reconnaissance des activités d'enseignement à l'étranger comme partie importante de la carrière universitaire Oui
 - c) Assistance dans les démarches pratiques (voyage, hébergement, etc.) Oui
 - d) Autres (veuillez spécifier) Oui
- plan de formation interne: cours de langue avec une mise à niveau

4. Aide aux étudiants et enseignants handicapés: Votre établissement mettra-t-il des équipements à la disposition des:

- a) étudiants et enseignants Erasmus non-voyants ou malvoyants? Oui
- b) étudiants et enseignants Erasmus sourds ou malentendants ? Oui
- c) étudiants et enseignants Erasmus présentant un handicap physique d'une autre nature ? Oui

D

Langue originale

FR

Langue de la
traduction

pas applicable

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS)

Pour compléter cette section veuillez vous référer aux instructions ci-dessous.

Veuillez noter qu'il est important de donner une large visibilité à votre déclaration (EPS) au sein de votre établissement et qu'elle doit être également publiée sur votre site Internet. La Déclaration en matière de stratégie Erasmus devrait déterminer la stratégie globale de coopération européenne de votre établissement qui sera à la base de tous ses projets de coopération Erasmus ainsi que de toute autre activité à venir dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

a) Décrivez de manière concise la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

b) Veuillez fournir des informations notamment celles relatives aux actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS).

Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie)?

Le lycée Bellepierre est un lycée d'enseignement général et technologique à dominante tertiaire qui accueille dans son pôle post-baccalauréat environ 480 étudiants répartis dans trois formations supérieures : 3 Brevets de Technicien Supérieur (BTS) dans les métiers d'assistant et un BTS de comptabilité, une classe préparatoire en Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), et 3 Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) filières économiques et commerciales (voies scientifique, économique et technologique). Pour ce qui concerne le secondaire l'établissement possède 2 sections « européennes » anglaise et espagnole.

Dans le cadre du projet d'établissement l'ouverture à l'international s'est accomplie par différents appariements (Sevenoaks School en Angleterre, Freiherr vom Stein Gymnasium en Allemagne et récemment le lycée de Montepuez au Mozambique) et, pour nos étudiants, par des stages professionnels dans divers pays étrangers tels que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, l'Espagne, l'Afrique du Sud. A travers cet axe du projet d'établissement, il s'agissait de préparer les élèves et les étudiants à appréhender leur avenir professionnel en les accompagnant dans l'élaboration de leur projet personnel dans un environnement ouvert sur l'entreprise et sur l'international à travers la mobilité. Depuis deux ans, les stages professionnels se déroulent essentiellement dans la zone océan indien, ce qui constitue une valeur distinctive faisant sens avec la valeur ajoutée des stages en Europe : à terme, un atout sur le marché mondial et concurrentiel de l'emploi. Dans le souci d'optimiser nos formations diplômantes et professionnalisantes post-baccalauréat, le projet d'établissement, en cours de réactualisation pour la période 2009-2013, intégrera les nouvelles mobilités apportées par la charte universitaire ERASMUS élargie. Dans ce cadre institutionnalisé, cette charte constituera un référentiel de performance au service d'une démarche qualité propre à fédérer des équipes pédagogiques porteuses de projet mais aussi à promouvoir et faciliter la mobilité européenne de nos étudiants. Dans l'établissement, pour développer cette politique de mobilité, des prolongements seront donnés sous forme d'une incitation aux personnels administratifs et enseignants à la mobilité pour des missions d'enseignement et de formation en Europe, et d'un encouragement à la mobilité d'études pour nos étudiants car conformément au processus de Bologne, certaines de nos formations (CPGE et DCG) sont déjà validées par les European Credit Transfer System (ECTS).

Pour la promotion des actions ERASMUS un espace européen sera créé sur le site du lycée où figureront en ligne les actions de mobilité concernant nos étudiants mais aussi les présentations des différents programmes européens. Lors de nos campagnes d'information, dans les différents lycées du bassin, sur les poursuites d'études post-baccalauréat, la mobilité ERASMUS sera présentée conjointement à nos formations. Un guide de l'étudiant sera édité où figureront les objectifs de la mobilité, les aides financières possibles, et le contact du coordonnateur ERASMUS.

L'établissement s'attache à garantir la non discrimination dans l'accès aux formations post baccalauréat et accueille actuellement des étudiants handicapés moteur et sensoriel. De par le passé et la situation géographique de La Réunion, région ultrapériphérique de l'Union Européenne, la population réunionnaise se caractérise par une diversité ethno-culturelle et un métissage que l'on retrouve au sein de la population scolaire. Quelques étudiants de la zone océan indien sont scolarisés dans l'établissement. Pour permettre au plus grand nombre de nos étudiants et notamment les étudiants boursiers de bénéficier des stages professionnels à l'étranger, les frais de stages sont minimisés en faisant appel au lycée et aux partenaires institutionnels Etat et Région.

Qualité des stages professionnels des étudiants:

Quelles mesures spécifiques sont mises en oeuvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en uvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

Pour mettre en oeuvre les stages professionnels, fortement encouragés par les référentiels des formations, la priorité est donnée à la recherche d'une personne relais dans le pays d'accueil. Celle-ci est alors mandatée pour organiser les terrains de stage et trouver les hébergements des étudiants. Une fois l'étudiant positionné sur un stage, il entre en relation avec l'entreprise et signe une convention tripartite entre l'établissement, l'entreprise et l'étudiant, rédigée dans la langue du pays d'accueil. Ce mode organisationnel répond à plusieurs objectifs : accompagner l'étudiant dans sa démarche de stage, assurer la qualité des stages avec de réelles situations professionnelles qui permettront à l'étudiant de développer à la fois ses compétences langagières et professionnelles, et mettre en confiance l'étudiant peu enclin à la mobilité et à l'éloignement. En aval, un séminaire est organisé avec le concours d'un psychologue d'entreprise et un représentant du secteur économique afin d'installer nos stagiaires dans de bonnes dispositions psychologiques avant le départ. Le suivi de stage s'effectue hebdomadairement par courriel avec le professeur chargé de ce suivi et ce, en étroite collaboration avec la personne relais du pays.

Ces stages font l'objet d'une restitution devant les étudiants et professeurs sous forme d'une soutenance menée dans la langue du pays du lieu de stage. Pour l'une de nos formations, le dossier de soutenance donne lieu à une évaluation intégrée à l'examen de BTS.

Le programme ERASMUS est un atout et un label de qualité pour nos étudiants en vue d'une insertion professionnelle: un atout par les mobilités européennes qui peuvent apporter à nos étudiants en matière d'ingénierie des compétences novatrices qu'ils pourront faire valoir sur le marché de l'emploi de retour dans la zone océan indien et un label de qualité par un CV étoffé avec l'EUROPASS. Pour l'établissement il s'agit d'un gage de performance et de qualité dans l'offre de formation.

ERASMUS

Charte Universitaire Elargie
(stages d'étudiants uniquement)
2009/2010 - 2013/2014

La Commission européenne délivre la présente Charte à:

Université de l'Europe

Ci-après dénommé 'l'établissement')

L'établissement s'engage à respecter et à observer les principes fondamentaux de la mobilité Erasmus:

- La mobilité ne peut s'effectuer que dans le cadre d'accords conclus au préalable entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent);
- Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.

L'établissement s'engage aussi à:

- Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants;
- Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance;
- Promouvoir et rendre visible les activités soutenues par le programme Erasmus;
- Publier cette Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) en lien avec la stratégie de l'établissement;
- Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Cette Charte habilite l'établissement à solliciter un financement pour des activités Erasmus auprès de son agence nationale Erasmus.

La violation de la présente Charte peut entraîner son annulation par la Commission.

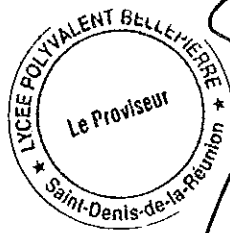
Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

- certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les activités Erasmus seront mises en oeuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;
- déclare accepter le contenu de la Charte Universitaire Erasmus tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et d'observer ces obligations;
- confirme que les informations données dans la candidature soumise en ligne et sur la présente version papier sont identiques;
- déclare accepter la publication par la Commission européenne de la stratégie Erasmus.

Lieu: *Saint Denis* Nom: *PAYET* Date (jj/mm/aaaa): *28/11/08*

Signature originale du représentant de l'institution (déjà identifié dans la section A.2)



Cachet ou tampon original de l'Institution

LYCÉE POLYVALENT
BELLEPIERRE
B.P. 765
97475 SAINT-DENIS Cedex
Tél : 0262 90 73 00 - Fax 0262 90 73 39

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Web de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature d'adhésion à la Charte Universitaire Erasmus (CUE). Si, au **12.12.2008**, la candidature n'a pas été listée sur le site Web, le candidat devra contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-EUC@ec.europa.eu)